

Image not found or type unknown



INDIVISION ET PROFIT SUBSISTANT

Par **SILA06**, le **08/07/2016** à **17:11**

Bonjour

Nous sommes un couple concubins (non mariés, pacsés) et avons acquis en 2004 un bien en très mauvais état pour 220 000 € avec un prêt immobilier.

En 2005, j'ai vendu mon appartement pour financer les travaux (toitures, fenêtres, portes, parquets, finitions , etc....) à concurrence de 82 000 €

Aujourd'hui nous sommes en pleine séparation;

La maison est estimée à 600 000 €, il nous reste 100 000 € de crédit

Je souhaiterais connaitre comment on calcul le profit subsistant concernant les 82 000 € investi en 2005 ??

je vous remercie par avance pour vos réponses

Cordialement